

SOYONS
LIBRES
ET
INGOUVERNABLES !



FEMME VIE, LIBERTÉ PARTOUT !



si c'est pour continuer à nous cantonner à un rôle accessoire de maman, de bonniche ou de potiche, ce sera **SANS MOI !**





L'affaire des viols de Mazan, ou "*affaire Pénicot*" ne peut laisser indifférent.e.s les militant.e.s autogestionnaires que nous sommes. Nous qui nous revendiquons du féminisme, des luttes contre toutes les dominations, contre toutes les oppressions, avons été interpellé.e.s en pleine face et par ce(s) crime(s) innommable(s) et par l'attitude forte et digne de Gisèle Pénicot.

Le procès s'est déroulé et a abouti au moment où, aux USA, la victoire de Trump signait la mise en avant d'idées et de comportements obscurantistes, passésistes. Notons, parmi celles-ci, une poussée notoire de propos et de comportements "*masculinistes*".

Cette conjonction de ces deux événements a nourri l'échange dans notre groupe.

Au-delà du nécessaire passage par l'affectif, il nous a semblé nécessaire de rédiger ce "*Cahier de propositions*"

Des textes divers...

Des textes pour s'informer, réfléchir, agir...

Des textes qui veulent "*mettre la politique à hauteur d'homme et de femme*", sans prétendre "*donner des leçons*", ni indiquer "*quoi faire et comment*".

Des textes pour nous aider à construire notre propre réflexion, pour nous donner des pistes pour cela et pour agir, individuellement et/ou collectivement.

Des textes qui ne prétendent pas cerner la totalité des problèmes qui nous sont posés... Textes pour élargir à d'autres "*angles*" nos manières d'appréhender ces questions.

*

La liberté, c'est le droit de pouvoir dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre.

George Orwell (1903-1950)

Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme. Tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus de me confondre avec un paillason.

Rebecca West (1892-1983) écrivaine britannique.

FEMME VIE LIBERTE PARTOUT DANS LE MONDE !



Il n'est pas question ici de faire la liste exhaustive des mesures d'exclusion et des répressions qu'ont subi les filles et les femmes depuis la nuit des temps. Nous n'en avons ni la place ni les compétences. Mais nous pouvons noter juste en passant que le passé est lourd dans ce domaine : femmes soumises aux pères, frères, maris et même fils depuis les textes les plus anciens, soumission sexuelle aux hommes ce qui faisait d'elles des esclaves, des inégales, des objets. Elles ont été, et sont encore, un butin de guerre, une monnaie d'échange, un capital monnayable, des sorcières à brûler ou à lapider.

Aujourd'hui, force est de constater que l'infériorité des femmes, leur soumission et jusqu'à leur négation sont portées par des groupes toujours croissants : groupes masculinistes aux comportements et aux idées d'extrême-droite aux Etats-Unis et en Europe, gouvernement et dirigeants aux pouvoirs totalitaires accordant la primauté aux droits des hommes en Russie et ses affidés, soumission au patriarcat d'ordre divin dans de nombreux pays musulmans, maintien d'une tradition qui accorde la primauté aux hommes et enlèvement massif d'écolières en Afrique, etc... Les valeurs supérieures sont la force, la violence, la puissance.

Le capitalisme, système marchand privilégiant l'accumulation de richesses par rapport à leur juste répartition, induit donc des pouvoirs forts, violents, puissants et a conduit à l'établissement d'organisations sociales et politiques discriminants. En maintenant une partie de la population dans la misère, le capitalisme pousse celle-ci à divers expédients pour survivre : l'acceptation du travail dangereux ou mal payé, la concurrence agressive, le vol et la prostitution.

Tous doivent s'y soumettre : les pauvres, les faibles, les étrangers, mais surtout et partout : les femmes.

Voici, pour rappel, quelques faits emblématiques assez récents qui ne doivent pas cacher les innombrables actes de machisme, de répression, de violences qui se perpétuent dans le quotidien, dont sont victimes les filles et les femmes :

- La Pologne est l'un des rares pays au monde où l'avortement est devenu largement interdit depuis les années 1990, après des décennies de législation libérale et permissive pendant la période communiste de la République populaire de Pologne. La situation s'est encore aggravée le 27 octobre 2021, quand une décision de la Cour constitutionnelle de Pologne a interdit presque totalement l'accès à l'avortement, en supprimant les motifs « de malformation grave et irréversible du fœtus ou de maladie incurable menaçant la vie du fœtus » permettant l'avortement.



- Souvenons-nous des propos de Donald Trump tenus, en 2005 et révélés le 7 octobre 2016 par le Washington Post., en coulisses avec un animateur de télévision. *Pussy* (« chatte » en français) : c'est le président américain Donald Trump qui, malgré lui, en a fait un mot de résistance., en pleine campagne présidentielle américaine : « *Je suis automatiquement attiré par les belles femmes, je les embrasse tout de suite, c'est comme un aimant. Je n'attends même pas. Et quand vous êtes une star, elles vous laissent faire. Vous pouvez faire tout ce que vous voulez. Les attraper par la chatte* »... Le jour même, l'actrice canadienne Kelly Oxford, établie à Los Angeles, tweete cette phrase : « *Un vieil homme dans le bus attrape ma chatte et me sourit, j'ai 12 ans* », et appelle les femmes à raconter les harcèlements sexuels qu'elles subissent. Elle reçoit plus d'un million de témoignages en quelques jours.

- La Turquie s'est retirée en juillet 2021 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique datant du 11 mai 2011– ou Convention d'Istanbul –, que le pays avait été le premier à ratifier : ce retrait marque une régression sensible dans la lutte contre les violences faites aux femmes.



- Le 16 septembre 2022 à Téhéran en Iran, Mahsa Jîna Amini, étudiante iranienne d'origine kurde de 22 ans, meurt trois jours après avoir été arrêtée par la police des mœurs iranienne pour « port de vêtements inappropriés ». Les manifestations s'étendent dans les jours qui suivent dans plusieurs villes de la province du Kurdistan, dont la capitale Sanandadj, puis, plus largement, dans plusieurs des principales villes du pays, dont Téhéran et Machhad. Durant plusieurs rassemblements, les manifestants dénoncent les violences des autorités exercées contre les femmes. De nombreuses manifestantes enlèvent leur voile, obligatoire dans l'espace public en Iran, pour protester contre le régime d'apartheid sexuel de la république islamique d'Iran, et dont le voile a été l'un des instruments. La répression est féroce et de nombreuses exécutions sont pratiquées. Aujourd'hui encore les braises ne sont pas éteintes.



- En mai 2023, le rapport d'Amnesty International et la Commission internationale de juristes (CIJ) ont conclu que les restrictions draconiennes imposées par les talibans aux droits des femmes et des filles, ainsi que le recours aux arrestations et détentions

arbitraires, aux disparitions forcées, à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements, pouvaient constituer le crime contre l'humanité de persécution pour des motifs d'ordre sexiste¹.

En avril, les talibans ont étendu l'interdiction faite aux femmes de travailler hors de leur domicile aux emplois exercés auprès des Nations unies. Les femmes n'étaient toujours pas autorisées à travailler dans le secteur public, sauf dans des domaines comme la santé et l'enseignement primaire, ou encore dans certains établissements liés à la sécurité comme les aéroports et les prisons pour femmes. Il leur était interdit d'apparaître seules en public ou de se déplacer sans chaperon masculin sur une distance de plus de 72 kilomètres. Les salons de beauté ont été obligés à fermer à partir de juillet, ce qui a concerné quelque 60 000 entreprises appartenant à des femmes, selon les Nations unies.

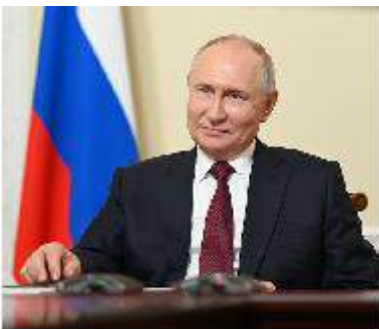
Les femmes n'avaient toujours pas le droit de participer à des activités sportives ni de se rendre dans les jardins publics. Dans certaines provinces, dont celles de Hérat, les autorités talibanes ont annoncé avoir introduit des restrictions supplémentaires localisées, comme l'interdiction pour les femmes de se rendre seules au restaurant.

Les restrictions relatives à l'éducation des filles ont encore pris de l'ampleur. À l'interdiction pour les filles de poursuivre leurs études au-delà de l'école primaire est venue s'ajouter en juin une décision interdisant aux ONG internationales, notamment aux programmes dirigés par l'UNICEF, de dispenser des cours auprès des populations locales et les contraignant à passer la main à des organisations locales. Près de 4 500 femmes qui travaillaient dans le secteur de l'éducation auraient été licenciées en juin et juillet.

Plusieurs organismes des Nations unies ont signalé une augmentation des mariages d'enfant et des mariages forcés, ainsi que des violences fondées sur le genre et des féminicides, commis en toute impunité. Les talibans ont dissous progressivement le cadre institutionnel d'aide aux victimes de violences fondées sur le genre qui était en vigueur sous le gouvernement précédent, exposant ces femmes à la charia (loi islamique) et au risque de subir de nouvelles violences. Selon de multiples témoignages, de nombreuses femmes et filles souffraient de dépression, certaines allant jusqu'à mettre fin à leurs jours.



- Décembre 2023 : Dans sa volonté de rétablir une Russie morale, fidèle aux valeurs ancestrales, Poutine continue sa chasse aux « déviants » inspirés par la décadence occidentale. Légalement parlant, homosexuels et transgenres sont désormais passibles de 10 ans d'emprisonnement s'ils revendiquent haut et fort leur identité. Il est un peu plus modéré sur l'avortement mais c'est un droit peu à peu rogné au nom de la maternité et du redressement démographique. Ce jeudi, le président russe Vladimir Poutine s'est prononcé contre une interdiction de l'avortement, mais appelant dans le même temps les femmes à ne pas avoir recours à cette procédure. Ce droit, acquis en 1920 dans le pays, a été brièvement retiré à plusieurs reprises. Récemment



encore, plusieurs régions russes ont restreint l'accès à l'IVG dans les cliniques privées, éveillant les craintes d'une prohibition généralisée.

Lors de son interview fleuve donnée ce jeudi, Vladimir Poutine a exprimé des doutes sur l'efficacité d'interdire l'IVG. Il a cependant jugé que les femmes devraient mener leur grossesse à terme pour résoudre la crise démographique structurelle que vit la Russie, aggravée par le conflit meurtrier en Ukraine et la pandémie de Covid-19. *"L'État a intérêt à ce que le problème démographique se résolve de lui-même si les femmes décident, après avoir appris qu'elles sont enceintes, de préserver la vie de l'enfant"*, a-t-il déclaré.

- L'écrivaine finlandaise Sofi Oksanen déclare en février 2024 à propos de la guerre en Ukraine : Le viol peut être qualifié de génocidaire en fonction des intentions, et cette qualification dépend de différents cas de figure. En Ukraine, la violence sexuelle exercée par les soldats russes fait partie d'un ensemble plus vaste, on ne peut pas en parler sans tenir compte du contexte.



L'histoire de l'Ukraine et de la Russie, la promotion

de l'égalité entre hommes et femmes dans ces deux pays, l'impérialisme russe et sa mise en œuvre, tous ces paramètres forment un tout.

En ce qui concerne la Russie, l'intention génocidaire se manifeste déjà dans les discours étatiques et dans les médias, qui ne cessent de répéter que l'Ukraine n'est pas un État et que les Ukrainiens n'existent pas. De même, dans les propos des soldats coupables de violences sexuelles, on retrouve souvent les figures rhétoriques appartenant au champ sémantique du génocide. Par exemple, ils ont dit qu'ils violaient leurs victimes jusqu'à leur faire passer l'envie de coucher avec des Ukrainiens. En castrant des prisonniers de guerre, les auteurs se sont justifiés en disant qu'ainsi ils ne pourraient pas avoir d'enfants.

- Le 11 mai 2024, dans la Repubblica, la même Sofi Oksanen se penche sur le sexisme de la société russe ainsi que sur le fléau des viols de guerre.

Elle affirme que la Russie utilise la misogynie comme instrument de son système de pouvoir «une réalité qui lui permet de faire usage de la violence sexuelle en Ukraine, dans le cadre de ce qui apparaît comme une véritable tentative de génocide. Elle l'a déjà fait par le passé, dans d'autres contextes historiques. Et elle n'est pas la seule.



Souvenons-nous de ces femmes japonaises et coréennes forcées à se prostituer dans des «stations de confort» militaires, ou encore de ces femmes yézidiennes devenues «esclaves sexuelles» des terroristes de l'État islamique parce qu'elles appartenaient à une autre religion. Ces atrocités, nous en avons été témoins en Bosnie, au Rwanda et dans bien d'autres endroits.

- Août 2024 : Une longue liste de “règles sur le vice et la vertu” ont été codifiées et visent à accentuer la stricte interprétation de la charia, la loi islamique : les agents en blouse blanche du ministère de la Promotion de la vertu et de la Répression du vice avaient déjà appliqué des exigences morales similaires et arrêté des milliers de personnes pour ce type de violations – au moins 13 000 arrestations en un an, se vantait récemment ce ministère.

Il n’empêche, cette nouvelle liste officialisée des infractions à la “morale talibane” provoque aisément le vertige. Et leur énonciation donne la nausée. “Les voix des femmes sont considérées comme des instruments potentiels du vice et ne pourront donc pas être entendues en public”, détaille Rukshana Media, un site d’information afghan en exil composé de femmes journalistes, à propos de l’article 13 de cette loi : “Les femmes ne doivent pas non plus être entendues chanter ou lire à voix haute, même de l’intérieur de leur maison.”



Le texte “affine” aussi l’obligation, “à chaque fois qu’une femme quitte son domicile par nécessité, de dissimuler son visage et son corps” : “Les vêtements ne doivent pas être trop fins, trop serrés ou trop courts” pour qu’elle “ne soit pas tentée” et “ne tente pas les autres”. D’ailleurs, les femmes n’ont même plus le droit de regarder directement les hommes avec lesquels elles n’ont aucun lien de sang ou de mariage.

À ce titre, poursuit Dawn, journal pakistanais, la loi institutionnalise aussi le rôle du “mahram – généralement un mari, un frère, un père, un fils, un grand-père ou un oncle dans l’islam”, pour encadrer toute forme d’activité des 14 millions de femmes et de filles afghanes. Ainsi, les conducteurs de taxi ou d’autres véhicules se voient interdire de transporter des femmes incorrectement voilées ou sans mahram. Toute forme de musique est également proscrite dans leur habitacle.

La loi précise également que les individus et les médias ne doivent pas publier de “contenus hostiles à la charia et à la religion”, qui “humilient les musulmans” ou “qui montrent des êtres vivants”.

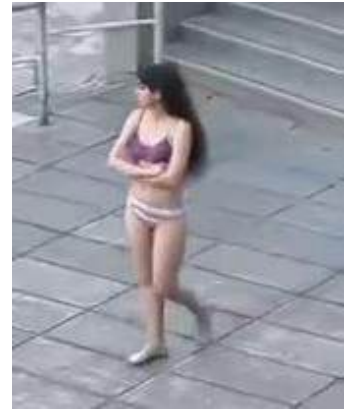
- Le 23 septembre 2024, la comédienne Meryl Steep déclare devant l’Assemblée Générale des Nations-Unies : “Les parcs publics ont été fermés aux femmes et aux filles par les talibans. Un oiseau peut chanter à Kaboul mais pas une fille, ni une femme, en public. C’est extraordinaire, c’est une suppression de la loi naturelle.”

- Mercredi 30 octobre 2024 : lors de son meeting dans le Wisconsin, Donald Trump, candidat républicain de 78 ans a tenté de faire oublier son passé afin de rallier les femmes à sa cause, conscient que l’écart de vote entre les sexes pourrait lui nuire lors du scrutin. Le milliardaire n’a toutefois pas pu s’empêcher de verser dans la misogynie, s’autoproclamant «protecteur» des femmes «que cela leur plaise ou non». Cette énième sortie controversée est venue s’ajouter à une longue série de propos sexistes et dégradants tenus tout au long de sa carrière publique, que ce soit en tant qu’homme d’affaires,

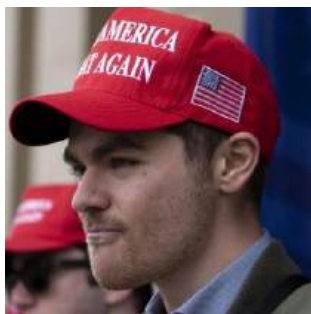


célébrité ou homme politique. Donald Trump a souvent qualifié les femmes influentes qui le critiquent de «*dégoûtantes*» ou estimé qu'elles agissent sous l'influence de leurs «*hormones menstruelles*».

- 2 novembre 2024 : elle s'appellerait Ayou Daryaei. Battue à l'entrée de son université par la milice bassidji iranienne qui l'a prise à partie pour une tenue jugée indécente, son foulard étant jugé mal ajusté, elle s'est déshabillée dans les rues de Téhéran, en signe de protestation. La loi islamique impose en Iran un code vestimentaire très strict. Les femmes sont sommées de porter le foulard et des vêtements amples pour dissimuler leurs formes. Quelques minutes plus tard, elle est embarquée par des hommes en civil, dans une voiture blanche. Un acte jugé insensé par certains et d'un courage absolu par d'autres et qui l'a conduit à son internement forcé en hôpital psychiatrique. Selon les mots de la militante iranienne Narges Mohammadi, qui écrit depuis la prison, Ayou Daryaei a «*utilisé son corps comme symbole de rébellion contre la misogynie* » du régime iranien.



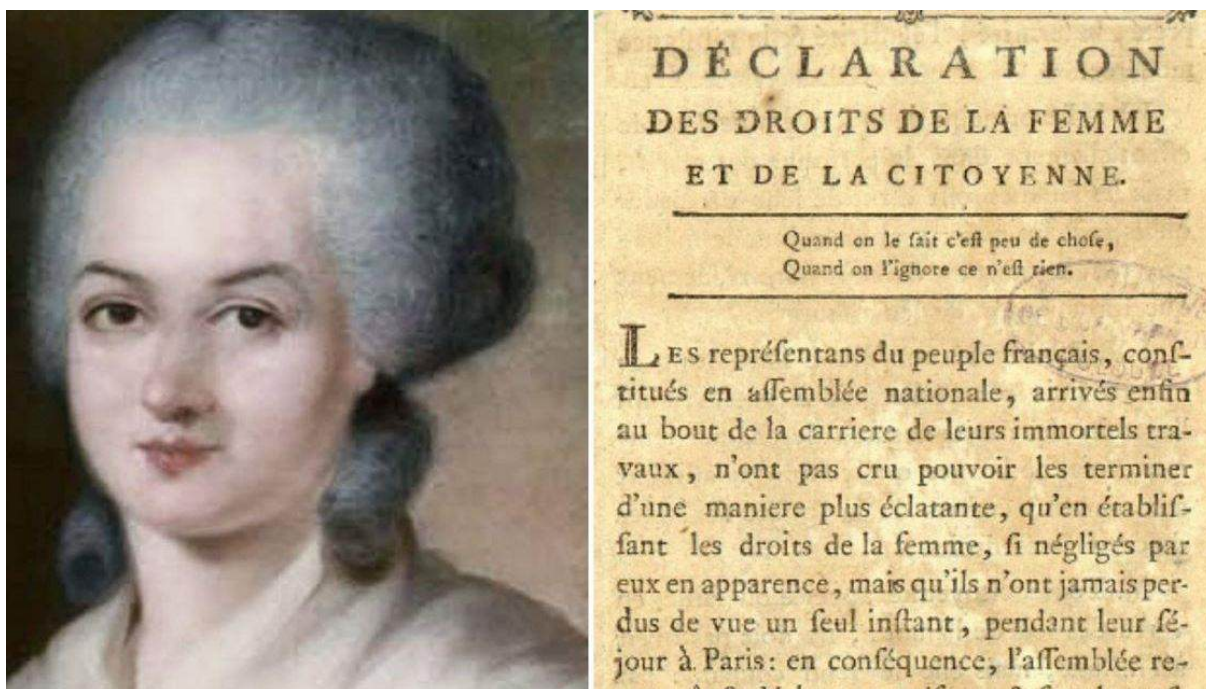
- Le 6 novembre 2024 : «*Your body, my choice* » (Ton corps, mon choix) Au moment même où la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine est confirmée, Nick Fuentes publie ces quatre mots sur X, anciennement Twitter. Nick Fuentes est un militant masculiniste, suprémaciste blanc et commentateur politique américain d'extrême droite. Ancien vidéaste web (Youtubeur), sa chaîne est définitivement suspendue en février 2020 pour avoir enfreint la politique d'incitation à la haine de YouTube3. Il exprime des opinions antisémites et soutient la négation de la Shoah; il s'oppose au droit de vote des femmes.



- Novembre 2024 : En Turquie, l'inaction gouvernementale fait progresser les féminicides, dénoncent les associations. Trois ans après que le président Erdogan a retiré son pays de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes – plus connue sous le nom de convention d'Istanbul – les féministes s'alarment de la hausse du nombre de féminicides. Leur mouvement est de plus en plus mobilisé, et de plus en plus jeune. On voit de plus en plus d'étudiantes et même de lycéennes dans les rassemblements. Même si ces derniers – notamment ceux du 25 novembre – sont en général interdits et réprimés par la police.



UN PEU D'HISTOIRE



1791 : Olympe de Gouges rédige la “Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne”.

2025 : 234 ans après, où en sommes-nous en France ... dans le maintien des droits acquis et la conquête de droits nouveaux pour les femmes ?

Si nous faisons un historique rapide et non exhaustif, les acquis majeurs en France sont postérieurs à **1907**, date à laquelle les femmes ont enfin la libre disposition de leur salaire, MAIS sans avoir accès à un compte bancaire.

1909 : 8 semaines de congés maternité (sans salaire bien sûr).

1942 : Après de nombreuses années de politiques natalistes réprimant l'avortement, ce dernier est qualifié de crime par le régime de Vichy, Une avorteuse est guillotinée et une infirmière condamnée à vingt ans de travaux forcés.

1944 : Droit de vote et d'éligibilité aux femmes françaises, alors que la plupart des pays d'Europe l'ont déjà accordé dès le début du XX^{ème} siècle : Finlande (1906), Norvège (1913), Danemark (1915), Pays-Bas (1917), Autriche, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie (1918), Allemagne, Angleterre, Luxembourg (1918), Espagne (1931).

Ailleurs aussi : Nouvelle-Zélande 1893, Australie 1902, Canada et Géorgie 1918, Etats-Unis (sauf femmes appelées « racisées ») 1920, Espagne 1931, Inde 1935.

1946 : petite avancée, inscription de l'égalité femmes/hommes dans le préambule de la Constitution.

Mais aujourd'hui encore, près de 80 ans plus tard, peut-on dire qu'elle est effective dans l'emploi, dans les salaires et les retraites, dans la reconnaissance des interruptions de carrière dues à la maternité, dans la prise en compte des problèmes de santé spécifiques aux femmes ?

Il faut attendre **1965** pour qu'une loi autorise les femmes à exercer une profession sans l'autorisation du mari.

1967 autorisation de la contraception : loi Neuwirth. Etape importante pour les femmes qui vont pouvoir dissocier sexualité et procréation,

1975, grosse avancée avec les lois Veil qui autorisent la contraception pour les mineures et instituent son remboursement par la Sécurité Sociale.

En suivant, la loi autorisant l'interruption Volontaire de Grossesse (I.V.G.). Son remboursement par la Sécurité Sociale est autorisé en **1982**. Cette autorisation donnée aux femmes de disposer de leur corps, a fait depuis l'objet de nombreuses attaques par les politiciens majoritairement de droite et doit être protégée.

L'inscription récente du droit à l'IVG dans la Constitution est-elle une garantie ? À nous de veiller à ce qu'elle ne soit pas remise en cause.

1992 : une loi sanctionne le harcèlement sexuel dans les relations de travail et les violences conjugales.

Il faudra attendre les années **2004-2006** pour qu'une loi protège le conjoint ou la conjointe victime de violences. Et bien souvent la victime est une femme ! Malheureusement, les violences entraînent le décès de nombreuses victimes qui n'ont pas été prises au sérieux lors de leur dépôt de plainte.

2001 : le nom de famille des enfants peut être celui de la mère, du père ou les deux accolés.

2000 à 2024 : les contraceptions d'urgence et médicamenteuses sont progressivement autorisées.

2019 à 2024 : les mesures de protection des victimes de violences familiales sont renforcées dans la législation... nous manquons de précisions sur ces mesures et sur leur efficacité...

Nous pourrions penser que le patriarcat est aboli dans notre société. Loin de là ! Dans beaucoup de foyers, toutes classes sociales confondues, l'homme se considère encore comme le maître. Les médias bien sûr et l'éducation, qu'elle soit publique ou privée, ont un rôle à jouer pour que cela change. Ne l'oublions pas : la France est le pays des droits de l'Homme !



Rue des Cascades Paris 20e

Yvette Rossignol

AVORTEMENT : OU EN EST-ON ?

Le site « vie-publique » (<https://www.vie-publique.fr>) présente le 8 février 2024 un rapport du Sénat qui est intégralement reproduit ici.

Dans un rapport, le Sénat constate que le droit à l'avortement a reculé dans de nombreux pays du monde. Environ 41% des femmes en âge de procréer résideraient dans des pays où la législation sur l'avortement est restrictive, soit près de 700 millions de femmes.

Le Sénat a organisé, en novembre 2023, un colloque consacré au droit à l'avortement dans le monde. Il a été suivi par la publication d'un rapport, fin janvier 2024 qui dresse un panorama des lois mondiales sur l'avortement.



En France, le gouvernement a présenté un projet de loi visant à inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution. Cela a été concrétisé par la loi constitutionnelle du 8 mars 2024. La loi inscrit donc dans la Constitution de 1958 la liberté garantie des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Un recul du droit à l'avortement dans de nombreux pays
Au cours des 25 dernières années, plus de 50 pays ont modifié leurs lois pour faciliter l'accès des femmes à l'avortement. En 2023, 75 pays autorisent le recours à l'interruption volontaire de grossesse, sur demande et sans restriction, dans le respect d'un certain délai et 13 autres pour des raisons socio-économiques.

Cependant, ce droit reste restreint, voire inexistant :
dans 24 pays, l'avortement est strictement interdit ;

dans 41 pays, il est autorisé seulement pour sauver la vie de la mère ;

dans 49 pays, il est autorisé pour des raisons de santé.

Les lois en Afrique, parmi les plus restrictives, exposent des millions de femmes à des avortements dangereux et clandestins. Chaque année, on recense 6,2 millions d'avortements à risque en Afrique subsaharienne, causant au moins 15 000 décès.

En Amérique du Sud, 97% des femmes en âge de procréer vivent dans des États dont la législation restreint l'accès à l'avortement.



Aux États-Unis, en juin 2022, la Cour suprême a annulé l'arrêt Roe v. Wade, qui garantissait depuis 1973 le droit des Américaines à avorter et a rendu à chaque État sa liberté de légiférer. L'avortement est désormais interdit dans 14 États américains.

L'accès à l'avortement dans l'Union européenne est autorisé dans 25 États membres sur 27. Il est interdit à Malte et en Pologne, sauf en cas de danger pour la mère, de viol ou d'inceste.

Même dans les pays où l'avortement est légal, il existe des problèmes d'accès. Ces obstacles sont multiples : stigmatisation sociale, culturelle et religieuse, manque de médecins et de structures de santé et plus spécifiquement de professionnels acceptant de pratiquer des avortements, coût de l'IVG...



L'accès à l'IVG demeure fragile en Europe. Des législations restrictives ont été adoptées, notamment en Pologne, en Hongrie et aux Pays-Bas. En Italie et en Suède, les droits sexuels et reproductifs des femmes restent menacés et appliqués de manière inégale.

Selon le rapport, les mouvements anti-IVG progressent en Europe. Grâce à leur influence sur les décideurs politiques et leurs campagnes de désinformation sur internet, ces groupes parviennent à imposer de nouvelles barrières à l'IVG.



Fresque de Banksy pour la Saint-Valentin...

DES HISTOIRES DE FEMMES...et de MECS

Je vous livre quelques anecdotes vécues pour illustrer le sujet :

Un jour j'avais participé à une rencontre interconfessionnelle et me suis retrouvé dans un atelier « femmes ». Le hasard a fait que je me suis assis à côté d'une personne réfugiée qui venait d'Afghanistan. Pour son pays elle avait certes subi des privations, des atteintes à la liberté, mais avait toujours refusé de se voiler. Réfugiée en France (pays des droits humains) et devant l'attitude de rejet de son entourage, eh bien, pour se protéger et aussi pour manifester son désaccord, elle avait pris la décision de se voiler.

Quelques semaines plus tard, à l'occasion du Forum Social de Saint Denis (souvenez-vous) lors d'un défilé dans les rues de Paris, les militants des Alternatifs avaient installé sur le bord de la chaussée un stand (pour se faire voir) et distribuer des tracts. Et...voilà que devant nous défilait un groupe de femmes « voilées » pour la plus part.

L'une d'elle me reconnaissant avait crié « Roger, Roger » et ... J'ai reconnu, la femme afghane ; je me suis approché, j'ai marché avec elle et...je suis revenu ensuite à notre stand des Alternatifs au bord de la route. J'ai été vigoureusement interpellé par certaines militantes « féministes ». Elles étaient choquées, outrée que l'on puisse s'approcher d'une femme voilée. Je m'arrête là et vous laisse le soin d'en juger.

Pour changer non pas de sujet, mais d'histoire vécue ; je me rappelle c'était il y a longtemps, pendant la guerre d'Algérie. Comme toutes les garnisons qui se respectent et qui ont le souci du moral de ses troupes, les autorités avaient installé un BMC (Bordel Militaire Contrôlé) Eh oui !!!



Il m'arrivait d'être désigné avec d'autres de monter la garde pour garantir l'ordre et la discipline. En d'autres termes, nous étions appelés à jouer le rôle de videur.

En effet, face à des militaires excités, alcoolisés qui se bousculaient pour se précipiter sur la première femme qui apparaissaient à côté du bar et...de se laisser entraîner dans une chambre.

Au-dessus du bar étaient marqués les prix courants :

Une bière tant et tant, un whisky etc...et une passe tant et tant, une demi-heure, une heure...

Quand l'activité baissait quelque peu, la sous-maitresse installée derrière le bar, tapait dans les mains et criait : « Allons, Allons Messieurs du commerce, du commerce ».

Et ...ces femmes, ces personnes humaines subissaient les assauts de militaires. Parfois au cours de mon service, surtout en début de la matinée, quand les clients se faisaient attendre, elles parlaient, avaient envie de discuter. Elles ne cherchaient pas à draguer. Elles ne cherchaient pas ce que certaines appelaient le plaisir (il n'y en avait pas de toute manière) mais simplement d'être et inconsciemment un peu respectées, reconnues comme des êtres humains.

Voilà mon histoire : « A vous d'en juger ».

Et pour terminer, une autre histoire qui remonte à longtemps : c'était il y a plus de 60 ans.

Il s'agit de l'histoire d'un jeune homme, un sportif, connu pour être un bon danseur dans les bals du samedi soir. Ce jeune homme avait été incorporé dans un régiment de tirailleurs algériens. Il y avait découvert une ambiance éloignée de ce qu'il avait vécu dans le civil, c'était un régiment disciplinaire.

Au-delà de cet aspect, de cette excitation permanente, de ces ordres, de ces hurlements. Il avait été un jour approché par un officier qui semblait très ennuyé, qui discutait souvent avec lui.

Normalement, à la fin de classe, ce jeune homme devait être affecté à un régiment opérationnel. Et ... l'officier lui a proposé de rester en place à la CCS (compagnie de commandement et de services), c'était évidemment tentant, inespéré et ..il a été affecté au Service des effectifs. Il a évidemment revu l'officier qui discutait avec lui, et ... commençant à lui poser des questions un peu plus intimes : des allusions sur les besoins sexuels etc...etc... étape par étape et pour terminer à le draguer.

Incroyable, mais vrai !!!

Figurez vous que ce jeune homme ne connaissait rien à ces histoires (c'était il y a 60 ans). Il était à la fois inconscient et innocent. Il a eu du mal à se débarrasser de l'intrus ; mais voyiez-vous il y est arrivé, ces officiers avaient le choix dans quelques centaines de jeunes qui l'entouraient et dont certains étaient consentants.

Voilà donc pour terminer une histoire qui me direz-vous n'a rien à voir avec le sujet annoncé. Mais...Mais... ce jeune homme c'était moi (vous l'avez deviné) et j'avais envie de la raconter.

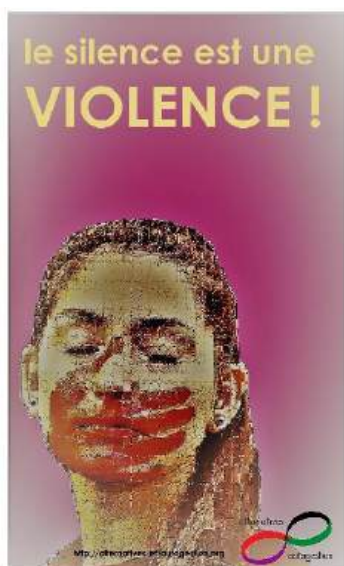
Tout cela pour dire que souvent, le plus souvent des femmes mais parfois des hommes aussi les mecs sont victimes de harcèlement, d'abus, de soif de domination, de manque de respect, de bestialité.

Roger Winterhalter

LE VIOL

Le viol collectif de Gisèle Pélicot est une horreur, quelque chose qui provoque encore chez moi des réactions violentes. Pour moi aucune peine ne sera jamais assez lourde pour les coupables de ces viols. Au cours de ma vie, même si j'ai été longtemps contre la peine de mort, j'ai longtemps souhaité la mort des violeurs.

Le viol collectif est une horreur subie pendant des années. Les viols répétitifs subis tous les jours par des enfants dans leur famille sont également des horreurs. Les enfants sont des femmes et des hommes en devenir, et on ne guérit jamais d'un viol, ou bien on meurt, ou bien on survit avec une plaie ouverte. Qui plus est, moi, je ne fais pas de différence entre un viol,



un attouchement ou du harcèlement sexuel. L'attouchement est un viol, le harcèlement sexuel est un viol.

Les violeurs sont des tueurs, des assassins mais pendant des siècles nous avons été tuées deux fois par l'omerta qui a régné autour de ce sujet. Il ne fallait pas en parler, et ça c'est grave.

Aujourd'hui, la loi a changé, le viol est considéré comme un crime grâce aux luttes des femmes, et c'est tant mieux.

Cependant il y a encore du travail à faire car il faut que les mentalités changent, et ça ce n'est pas évident. Combien de fois j'entends encore dire des choses telles que : « Oui, mais elle a provoqué ». Ou bien : « Elle était consentante ». Ou bien encore : « Oui mais il y a des femmes qui le cherchent, t'as vu comment elles s'habillent !!! »

Qui plus est, pour que la justice puisse faire son travail, il faut que la parole des femmes, mais aussi celle des enfants puisse se libérer. Ça c'est très difficile, on a peur, on a honte, et si quand

on trouve enfin le courage d'en parler on ne trouve pas quelqu'un pour nous croire et bien c'est foutu.

Plein de questions restent encore dans ma tête : Pourquoi tant de violences ? Qu'est-ce qu'on a fait aux hommes pour qu'ils nous tuent ? Les violeurs sont-ils encore des êtres humains ou des monstres ?

Enfant je pensais que les adultes étaient là pour nous protéger, malheureusement ce n'est pas toujours le cas ! Les hommes font-ils ça parce que souvent ils se sentent inférieurs aux femmes ?

Je ne comprends pas, et je crois que je ne comprendrai jamais.

J'ai souvent souhaité la mort des violeurs jusqu'à ce que je m'aperçoive que la mort de l'autre ne résolvait jamais rien. Aujourd'hui je souhaite simplement qu'ils soient punis et surtout empêchés de récidiver. Pas de pitié pour les violeurs

Je dis merci aux campeuses de 1978, à Gisèle Halimi, merci à Gisèle Pélicot et à toutes ces femmes qui se battent pour leur vie et leur dignité, et à tous les hommes qui les soutiennent et les accompagnent dans leurs luttes.



Marie-Françoise Tarn

VIOL COLLECTIF : LE CAS PELICOT

Tiré d'un article paru dans The conversation, d'abord en anglais puis dans l'édition française le 9 décembre 2024, traduit de l'anglais.

Il aura suffi de dix petites semaines d'audience pour que le procès pour viol collectif qui a secoué la France change radicalement la manière dont nous envisageons la violence sexuelle et les personnes qui en sont victimes.

Dans l'imaginaire collectif, la victime d'un viol (ou autres infractions sexuelles) est une femme seule, jeune et séduisante qui est agressée la nuit par un inconnu dans l'espace public. L'agresseur la menace parfois d'une arme, et la victime résiste physiquement.

Les cas répondant à l'ensemble de ces critères sont très rares, et la plupart des agressions sexuelles sont radicalement différentes. En effet, beaucoup de victimes de viol sont des hommes, des femmes plus âgées ou des personnes handicapées. Leur agresseur, qui peut être charmant et généreux par ailleurs, est parfois une connaissance en qui la victime a confiance, et l'agression peut se dérouler à huis clos. Dans 48 % des signalements, c'est-à-dire le plus souvent, l'agresseur d'une femme est un partenaire sexuel ; pour les victimes masculines, il s'agit, à 38 %, d'une connaissance.

Mme Pélicot est une victime âgée, droguée par son mari de l'époque, et offerte dans son propre foyer à des dizaines d'hommes, bien loin du mythe du « dangereux inconnu », ce qui témoigne d'une dure réalité : la plupart des cas de violence sexuelle se produisent entre personnes qui se connaissent et dans la sphère privée, souvent au domicile de l'agresseur ou de la victime.

Quand une victime estime ne pas répondre aux critères supposés d'un viol ou d'une agression sexuelle, elle a parfois tendance à minimiser ce qu'elle a subi ou n'a pas conscience de ce qui s'est produit. C'est très fréquent en cas de violences conjugales et chez les victimes masculines, qui peuvent ne pas se rendre compte que leur consentement était important ou indispensable avant tout rapport sexuel. Par conséquent elles se font moins souvent aider et souffrent parfois davantage sur le plan physique, mental et sexuel.

On sait à présent qu'une écoute empathique de l'entourage ou des policiers chargés de l'enquête améliore considérablement le sort des victimes. Cela les incite également à se faire aider et signaler d'éventuels incidents ultérieurs. Il est important de faire preuve de la même confiance et du même respect envers toutes les victimes, quelles qu'elles soient

Le cas de Gisèle Pélicot, par sa volonté d'assumer son histoire renverse la charge de la honte et marque un tournant dans le discours ambiant. Elle est devenue, à juste titre, une héroïne féministe en France par sa manière de parler ouvertement de ce qu'elle a vécu. Elle est la preuve que la parole libère la victime et permet de châtier les coupables.



Photo Aurélien Morissard

D'AIX A MAZAN, A CINQUANTE ANS D'ECART, LES TEMPORALITES SE TELESCOPENT

Martine Storti, l'ancienne journaliste, et militante du Mouvement de libération des femmes revient sur l'évolution des féministes quant à la difficile question de la peine à réclamer pour les violeurs

Je regarde à la télévision, ce 19 décembre, vers 13 heures, ces jeunes féministes rassemblées devant le tribunal d'Avignon qui entonnent, juste après la fin du procès de Mazan, l'hymne du Mouvement de libération des femmes écrit il y a plus d'un demi-siècle. A cinquante ans d'écart, les temporalités se télescopent. « Vingt ans pour tous ! », réclamait une banderole brandie par certaines féministes devant le palais de justice, en attendant le verdict. La cour criminelle du Vaucluse n'a pas suivi cette exigence, ce dont il faut se réjouir.

Le global renvoie au totalitarisme ; une justice démocratique juge au cas par cas. Il n'y a là nul éloge de modération de ma part, mais une prise en compte de la complexité des situations, des êtres, des vies. Pourtant, à l'exception de la peine de vingt ans de réclusion criminelle prononcée contre Dominique Pelicot, l'organisateur du sordide et effroyable scénario construit contre sa femme, les communiqués de la plupart des associations féministes regrettent des peines jugées trop légères.



Face à ces réactions, je ne peux m'empêcher de songer aux décennies antérieures, notamment aux années 1970, où des féministes – j'en étais – se battaient contre le viol, avec des mots parfois différents de ceux d'aujourd'hui, mais pour dire la même chose : que le viol signe le patriarcat, qu'il ne relève pas d'une prétendue pulsion sexuelle masculine irrésistible, mais du pouvoir, celui de l'appropriation par les hommes du corps des femmes, et que celles-ci doivent cesser d'avoir honte de le dénoncer.

Le combat s'est développé à partir de 1975, juste après qu'a été gagné, avec le vote de la loi Veil, celui mené pour la libéralisation de l'avortement. Deux enjeux qui concernent toutes les femmes, deux peurs, celle de la grossesse non désirée et celle du viol. Se battre mais comment ? En écrivant des tribunes, en inventant des slogans, en organisant des manifestations ? C'était utile mais insuffisant pour sonner l'alerte. La tactique choisie fut d'articuler cette lutte à l'institution judiciaire. Puisque le viol est un crime dans le code pénal, il doit revenir à une cour d'assises de juger les violeurs et non, comme c'est trop souvent le cas, à un tribunal correctionnel, ce qui disqualifie le viol en coups et blessures ou en atteinte à la pudeur.

Les assises ? Quel scandale ! A l'époque, le réquisitoire contre nous n'est pas instruit par la droite, mais par l'extrême gauche et une partie de la gauche. « Honte à vous, les féministes, de faire appel à la justice, qui est forcément bourgeoise, raciste et si répressive », nous opposait-on. Bien sûr, tous ces procureurs affirmaient être pour l'émancipation des femmes et contre le viol, mais aucun ne proposait d'alternative au recours au système judiciaire. « Pas les assises

pour juger les violeurs, dites-vous ? Préférez-vous que l'on s'organise en commando, que l'on s'arme d'un revolver ? », leur rétorquent certaines militantes.

Dire, dénoncer, nommer

A la culpabilité immémoriale des femmes violées qui s'étalait lors des interrogatoires policiers – « Vous étiez en minijupe, et dehors à minuit, ne l'avez-vous pas aguiché, vous ne vous êtes pas défendue ? », etc. – s'ajoutait une culpabilité morale, alimentée par le camp politique – la gauche –, qui était celui de la plupart des féministes et par ceux qui ont été leurs compagnons de route dans la lutte en faveur de l'avortement. Une culpabilité qu'elles ont fini par interioriser.



En 1978, quelques mois avant le procès d'Aix, un Algérien, auteur de trois viols effectués sous la menace d'un couteau, est condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Beauvais. A l'époque journaliste à *Libération*, je finis par céder moi-même à la pression et j'écris, la mort dans l'âme, un article intitulé « Vingt ans c'est pas possible ! », qui qualifie d'« *impasse notre combat contre le viol* » par la voie judiciaire. « On vous l'avait bien dit », lancent nos procureurs. Les féministes – avocates, militantes – baissent la tête. A tort.

Il faut rappeler la solitude des féministes des années 1970 dans leur combat contre le viol, la solitude des femmes osant porter plainte et se constituer partie civile, la solitude de leurs avocates aussi courageuses et aussi vilipendées que Gisèle Halimi, et dont il faut citer quelques noms : Monique Antoine, Colette Auger, Odile Dhavernas, Josyane Moutet.

Car des procès, il y en a eu plusieurs avant celui d'Aix. Celui-ci, si souvent évoqué au sujet de Mazan, s'inscrit dans cette longue lutte collective, difficile, qui affronte des obstacles et des résistances multiples et différenciées. Ce qu'on lui doit avant tout, à mon sens, grâce à une mise en scène et une médiatisation efficacement et habilement orchestrées par Gisèle Halimi, elle-même affranchie de ces pressions militantes, c'est d'avoir mis un terme à cette culpabilité sur la question des assises.

Faut-il considérer que les féministes d'aujourd'hui qui jugent « trop légères » certaines peines sont plus enclines à la répression que leurs prédécesseuses ? Peut-être. Ou peut-être pas. Peut-être tirent-elles simplement quelques leçons des années antérieures. Tant de luttes, et depuis si longtemps pour que tant de plaintes pour viol soient classées sans suite, que tant d'enquêtes soient bâclées, que tant de femmes ne soient pas écoutées. Tant de tolérance au sexisme, à l'industrie pornographique, tant de réticences à inscrire dans la scolarité une éducation à la sexualité qui ne soit pas juste une leçon d'anatomie.

Des décennies plus tard, le procès des viols de Mazan s'inscrit dans une autre séquence, celle ouverte il y a sept ans par MeToo. Une continuité avec les luttes antérieures et un changement. Puisque police, justice, société, certes un peu moins sourdes qu'avant, le sont cependant encore bien trop, il faut passer à une autre forme d'offensive : dire, dénoncer,

nommer. MeToo ou un universel en actes, des milliers de femmes dans de très nombreux pays rendant visibles harcèlement, agressions sexuelles, viols.

Certes, tout ne se joue pas devant les tribunaux. Gisèle Pelicot a formulé après le verdict, rendu le 19 décembre, l'espoir « *que la société se saisisse des débats qui se sont tenus* » au cours des audiences. D'où sa décision si courageuse, si risquée, si libératrice pour d'autres

femmes, donc si politique, de refuser le huis clos. L'espoir est maintenant que les mots tant de fois répétés, « procès historique », « verdict pour l'histoire », trouvent leur écho dans la conscience des multiples champs à prendre en compte.



Le combat contre le viol est un combat sans fin que chaque génération doit hélas reprendre. Sans fin ne signifie pas sans progrès.

Martine Storti

Martine Storti est essayiste et militante féministe. Elle a écrit « Pour un féminisme universel » (Seuil, 2020)

Article publié dans le blog « Entre les lignes entre les mots » avec l'aimable autorisation de l'autrice.

https://entrelignesentrelismots.wordpress.com/2025/01/04/martinstorti-daix-a-mazan-a-cinquante-ans-decart-les-temporalites-se-telescopent/?jetpack_skip_subscription_popup

Article paru dans *Le Monde* 29 décembre 2024

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/12/29/les-feministes-qui-jugent-trop-legeres-les-peines-sont-elles-plus-enclines-a-la-repression-que-leurs-predecesseures_6472123_3232.html

Illustration : Miss-Tic



1992-1996 : DES VIOLS COMME UN ACTE GENOCIDAIRE

Une plaie ouverte il y a 30 ans ! Le siège de Sarajevo, de 92 à 96, un souvenir qui me tient au cœur, puis les révélations sur le massacre de Srebrenica, massacre commis par l'armée serbe dans une zone déclarée "zone de sécurité" par l'ONU, malgré la présence de casques bleus. Le Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 l'a qualifié de génocide et de nettoyage ethnique.

Entre 1810 et 1815 Goya réalisait une série de 82 gravures, "Les désastres de la guerre", dont celle-ci,



"Présence amère", représentant l'agression d'une femme. © Getty - Barney Burstein

Mais c'est aussi celui de la mise en œuvre, probablement pensée et organisée, de viols comme stratégie de guerre.

Il ne s'agit plus de comportement de soldats ivres de leurs victoires mais de la volonté de démoraliser et terrifier les populations, mais aussi de confirmer le pouvoir des assaillants.

Le tribunal international a recueilli de nombreux témoignages : « Ils nous ont emmenés, femmes et enfants, en bus jusqu'à Tuzla, mais en chemin, le bus s'est arrêté et les soldats ont fait irruption », a-t-elle expliqué. « Ils ont exposé leurs parties génitales et nous ont crié que « ce sont leurs armes contre nous ».

D'autres font état de camps de concentration dont les femmes ne peuvent sortir qu'enceintes de leurs agresseurs, montrant la volonté de "remplacer" la population locale, y compris dans leur descendance !

Au-delà des atroces souffrances des victimes, comment penser - comprendre - que, ici, en Europe, près de chez nous, dans une Europe qui se prétend des racines chrétiennes, une armée ou un corps d'armée, en tant que telle, a pu jouer ce rôle criminel et nauséabond.

Il y a dans le génocide, la destruction du sacré pour éliminer la mémoire, l'effacer de l'histoire.

Pour les nazis, le couple mixte souille la race ! l'invasion vient de la femme.
Ici en ex-Yougoslavie, le viol est une conquête ethnique sur des populations cousines.
Le passé est écrasé et le futur envahi par avance. Rupture de la transmission du sang ...

Dans l'imaginaire du violeur, est signifié aux femmes leur vacuité, comme si toute l'hérédité, la transmission, venait de l'homme.

Les viols en Bosnie, par le courage des survivantes et leur écoute par le Tribunal International, ont montré que les viols ne sont plus une bavure, mais une action de guerre au coeur du projet politique de négation d'une population. Un crime contre l'humanité.

Anne-Marie (Alpes Maritimes)

A lire, un document de 1996 ! "La haine ethnique et ses moyens: les viols systématiques",
Véronique Nahum-Grappe, printemps 1996,
<https://iremno.org/wp-content/uploads/2016/02/1704.grappe.pdf>

L'AVENTURE COMMENCE ICI

"Marie France, le pain ! "

"Josette, ma chemise n'est pas repassée. . . " .

"Rose, fais taire les enfants !"

Combien de fois avons-nous dit (ou entendu ?) ces phrases ?

Sans "*s'il te plaît !*" ni "*merci !*", bien entendu !

Dans quel type de relation sommes-nous ? Certainement pas dans la relation d'égalité où certains prétendent se situer. Plutôt dans une relation de domination –d'un côté-, et de soumission, de dépendance de l'autre.

Dans un type de relation que d'autres appellent "*goujaterie, mais que nous pouvons qualifier "limite violent".*

Il ne sera pas simple avec des personnes se comportant ainsi de construire ensemble une société authentiquement autogestionnaire

Modification de comportement possible par la conjonction de différents éléments ? Citons :

- un système d'éducation fondamentalement différent de ceux dominant actuellement. Système basé sur les principes de l' "*Education Nouvelle*", de l' "*Education Active*", "*coopérative*", où les savoirs se construisent collectivement par les apprenants, en privilégiant la recherche empirique, le tâtonnement expérimental, les expérimentations multiples, contrôlées, analysées, bases de nouvelles pratiques, de comportements autres. Mais aussi source et entraînement à l'échange permanent entre des personnes diverses, à l'écoute de points de vue différents, à l'acceptation de l'autre tel qu'il, telle qu'elle est (*et non tels que nous voudrions qu'ils/elles soient !*)
- la mise en place progressive d'une nouvelle société, l'émergence d'une nouvelle civilisation, basées sur des rapports débarrassés des affres du patriarcat et de ses outils (capitalisme et ses avatars, relents de féodalisme, soif de dominations diverses, de possessions multiples) mais refondés sur l'échange, l'égalité, le partage "*du pouvoir*", du savoir et de l'avoir" devrait aider à modifier nos comportements ; La modification du milieu de vie, (par exemple : architecture, transports, agriculture, activités économiques relocalisées, services publics élargis, développés et eux aussi relocalisés, ... devrait contribuer à modifier en profondeur nos comportements et nos manières de voir les choses.

Vaste chantier qui s'ouvre... Prêt.e.s pour l'aventure ?

Jean (Tarn)

A L'HEURE DE LA POLARISATION

Rapport 2025 du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur l'état du sexisme en France - 20 janvier 2025

Le rapport annuel du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur l'état du sexisme en France, basé sur le Baromètre Sexisme produit en collaboration avec l'institut Toluna Harris Interactive permet de mettre en lumière deux constats inquiétants :

- Une polarisation sociale autour des enjeux d'égalité de genre notamment dans les médias et les discours politiques.
- Des inégalités sociales et économiques très nettement persistantes.

Les discours sexistes et masculinistes ont gagné en visibilité, notamment dans les médias et les discours politiques. Si les enjeux d'inégalités de plus en plus traités dans les médias, les femmes restent invisibilisées et les propos sexistes trop coutumiers, trop peu contrôlés et trop peu contredits.

En parallèle, le procès des viols de Mazan a bousculé la société, entre prise de conscience accrue du sexisme systémique d'un côté, et la lente introspection masculine de l'autre. Les violences sexistes et sexuelles perdurent et sont même déclarées en hausse, et le travail, la politique et la vie de famille restent les sphères privilégiées de ce sexisme.

L'un des chiffres les plus marquants, c'est celui des 94% de femmes de 15 à 24 ans qui estiment qu'il est plus difficile d'être une femme aujourd'hui, soit 14 points de plus qu'en 2023, quand seulement 67% des hommes de 15-24 ans le pensent (+8%). Pire, 13% des hommes pensent qu'il est plus difficile d'être un homme qu'une femme. Le procès de Mazan a constitué un miroir de ces oppositions : pour 65% des Français, l'affaire Mazan illustre le fait qu'en matière de violences sexistes et sexuelles, tous les hommes portent une part de responsabilité et/ou de culpabilité. Ainsi, plus de 9 Français sur 10 considèrent que les hommes ont un rôle à jouer dans la prévention et la lutte contre le sexisme.

Le Haut Conseil à l'Égalité fait donc apparaître des solutions plébiscitées par les Français :

- L'éducation à l'égalité est jugée prioritaire par la quasi-totalité des Français. 9 Français sur 10 soutiennent l'instauration de cours à l'éducation à la vie affective et sexuelle. Cette mesure est même perçue comme la plus efficace contre le sexisme pour 10 Français sur 10.
- La réforme du congé paternité/parental est une attente forte en matière de justice sociale et d'égalité, plébiscitée par 7 Français du 10.
- Une action résolue pour une plus grande mixité et parité dans le monde professionnel. Dans la formation de nos jeunes d'abord et dans le monde du travail ensuite.



- Des pouvoirs publics qui doivent passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats, notamment avec la mise en place de budgets sensibles au genre et l'adoption de critères d'égaconditionnalité¹ dans l'ensemble des aides et financements publics.
- Un engagement plus important des hommes dans la lutte contre le sexisme : 8 Français sur 10 trouvent qu'il existe une tolérance trop importante vis-à-vis des actes et propos sexistes. « Les femmes sont plus féministes, et les hommes plus masculinistes, surtout les jeunes. Les Français attendent que les responsables politiques agissent contre le sexisme, notamment en instaurant enfin les cours à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, qu'ils plébiscitent largement. » Bérangère Couillard, présidente du Haut Conseil à l'Égalité.

LES CHEMINS DE L'EMANCIPATION

L'affaire des viols de Mazan, a agi comme un révélateur : les violeurs sont des personnes avec des comportements criminels, qui vivent à nos côtés, dans nos familles, nos quartiers, nos villages.

Nous le savions, bien sûr. Mais nous avons préféré (nous) le cacher, le taire, faire comme si... Faire comme si nous n'étions pas concernés, nous les hommes en particulier. . .

Faire comme si nous n'avions jamais eu de gestes déplacés, de propos limites (ou si nous n'en avons pas constaté dans notre entourage...)

Faire comme si nous étions "*mâles supérieurs*", possédants et possessifs, vivant dans un espèce de consensus non verbalisé où chacun.e consentirait à se contenter d'un hypothétique statu quo entre l'ancien (monde) et le futur (qui tarde à émerger...).

Faire comme si nous, les hommes, ne supportions pas de voir notre supposée "*supériorité*" contestée par les revendications d'égalité portée par les femmes. Pire, par "*nos*" femmes ! Mais, pouvons-nous avancer sur cette question des Violences Sexistes et Sexuelles par une approche uniquement "*morale*", voire "*moralisante*" ? Certainement pas... Si ce n'est que déconstruire ce type d'approche est un chantier de longue haleine...

Les racines en sont profondes. Nos sociétés se sont structurées sur une base de patriarcat. (Le "*pater familias*" romain en étant une des illustrations les plus connues.)

Les religions en sont un des véhicules depuis des siècles. "L'éducation", "la morale" en sont d'autres. Les femmes qui, à toutes les époques, ont essayé de s'émanciper, de vivre pleinement, de tenter l'égalité ont été marginalisées, ridiculisées, réprimées. Des "*sorcières*" aux "*suffragettes*", en passant par Olympe de Gouges, les exemples en sont multiples. Mais le vent est en train de tourner ! Des groupes féministes des années 60 aux femmes d'Iran, en passant par celles des Chiapas ou du Rojava, de Mee Too à la résistance des femmes afghanes en passant par le MLAC, des sardinières aux grévistes "*sans papiers*" des hôtels Ibis, les femmes s'organisent ! Elles ont parcouru ensemble un long chemin, jalonné de belles conquêtes. Elles disent aux autres "*femmes "Viens, petite sœur. . . Ensemble on a moins peur !"*" et elles montrent que "*C'est possible !*"

Gisèle Pélicot en est à la fois le résultat et le symbole. Son attitude, sa détermination nous invite à continuer, femmes et hommes, ensemble et séparément à continuer à avancer dans la voie de l'émancipation.

Celles des femmes, et, à travers celle-ci, celle de l'humanité, en abattant le capitalisme et ses rouages, en construisant une société solidaire, autogestionnaire, communaliste, sans soumissions de quelques sortes.

Le chantier est ouvert !

Jean (Tarn)

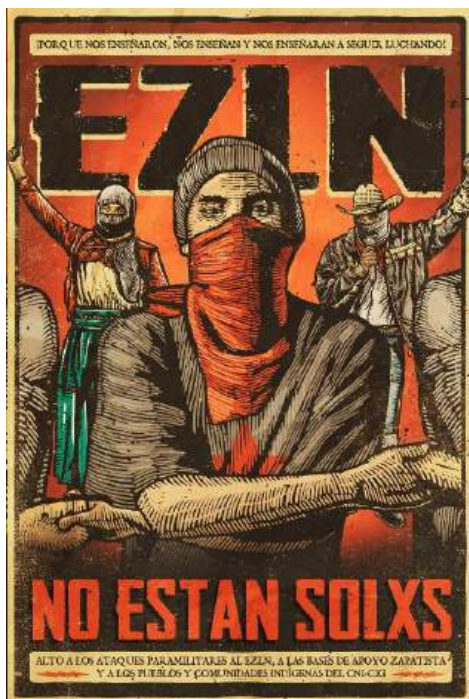
¹ Égaconditionnalité : pas d'argent public sans égalité ! Cette notion a été introduite et définie par le HCE dans son rapport « lutte contre les stéréotypes de sexes » publié en octobre 2014.

REVOLUTION ET AUTOGESTION

Pour aborder la question de l'égalité homme femme et de la place de celles-ci dans la société, je propose de revenir sur les révolutions du Chiapas au Mexique et sur celle du Rojava ou Kurdistan occidental.

Révolution au Chiapas

D'une lutte pour la démocratie, la justice et la liberté à une stratégie autogestionnaire ! Face aux inégalités sociales et culturelles, le Chiapas, (un des 32 États fédérés du Mexique) situé dans le Sud du Mexique, a connu, dès les années **1960** une des plus grandes révolutions de son histoire: celle du mouvement zapatiste EZLN (Ejercito Zapatista de Liberacion Nacional) – (Armée Zapatiste de Libération Nationale) Les indigènes mayas se sont soulevés le 1er janvier **1994** au cri de « Ya Basta ! » (ça suffit!), pour réaffirmer le sens de leur lutte



pour la **démocratie**, la **justice** et la **liberté**.

Leur nom fait référence au héros de la Révolution Mexicaine, **Emiliano Zapata** car les zapatistes se revendiquent comme étant des héritier-ères des luttes indigènes et révolutionnaires mexicaines.

Quelques éléments sur la stratégie autogestionnaire

Après, la mise en place **des communes autonomes et rebelles zapatistes (MAREZ)** dès 1994, les zapatistes annoncent, en 2003, la création des cinq Caracoles « escargots » (municipalités entièrement gérées par les « élites » du mouvement zapatiste) centres administratifs et politiques régionaux.

Le principe général est celui du « mandar obedeciendo » (décider en obéissant) dans lequel « el pueblo manda, y el gobierno obedece » (**le peuple décide et le gouvernement obéit**). Tout mandat est révoquant à tout moment si l'assemblée le décide.

Les mandats à différents niveaux : communauté, commune, région sont donnés pour différentes tâches. Par exemple au niveau de la **communauté** incombent les tâches politique, administration, santé, éducation, ainsi que la représentation de la communauté dans la **commune** (assemblée municipale constituée de deux représentant-es par communauté) et dans la **région** (Conseil de Bon Gouvernement mais aussi éducation, santé, formation...). Les mandats sont en général de trois années (sauf pour la santé et l'éducation qui demandent davantage de formation) et ne sont compensés par aucun salaire.

Les femmes jouent un rôle fondamental dans l'organisation zapatiste dès le départ. En effet, **en 1993**, alors qu'une consultation interne avait lieu pour préparer le soulèvement armé, **les femmes ont posé leurs conditions.** Elles ne seraient actrices du mouvement **qu'à la condition** que la « **Loi Révolutionnaire des Femmes** » **soit actée**, ce qui fut le cas. Entre autres revendications, l'égalité et le respect, mais aussi l'accès à l'éducation et aux responsabilités collectives, ou encore le choix de son partenaire, d'avoir ou non des enfants et combien...

De fait, les femmes ont toute leur place à tous les niveaux d'organisation zapatiste, aussi bien dans l'EZLN (armée zapatiste de libération nationale) que dans la société civile. Elles ont encore parfois des difficultés à pouvoir assumer des charges communales et régionales mais cela change progressivement.

L'attitude non-violente du mouvement est une des raisons de la longévité de l'EZLN et aussi de la popularité qu'elle rencontre selon elle au sein de la population mexicaine et de la communauté internationale.

Le 21 décembre 2012 ils et elles étaient plusieurs dizaines de milliers à défiler dans les rues de cinq grandes villes du Chiapas (dont San Cristobal de las Casas), en silence, poings levés, montant toutes et tous successivement sur des estrades. Après les passe-montagnes pour être vu-es, le silence pour être entendu-es. Un communiqué de l'EZLN est sorti le jour même :



« VOUS AVEZ ENTENDU ?

C'est le bruit de votre monde qui s'écroule.

C'est celui du nôtre qui resurgit.

Le jour où le jour fut, c'était la nuit.

Et ce sera la nuit le jour où ce sera le jour.

DÉMOCRATIE ! LIBERTÉ ! JUSTICE ! »

Quelques jours plus tard, **le 30 décembre 2012**, les zapatistes s'appuyant sur la Sixième Déclaration de la Forêt Lacandone (EZLN, 2005) annoncent la réactivation de leurs relations nationales et internationales. Des initiatives civiles et pacifiques, précédées d'une série de textes d'analyse politique **anticapitaliste**, portant sur la **résistance et l'autonomie** (« Eux et Nous » et « les plus petit-es »), commencent dès l'été 2013 et se poursuivent à l'été 2014.

Source : Wikipédia dossier Solidaires, <https://alma-de-chiapas.com/zapatiste/>
[Les grandes étapes de la révolution zapatiste](#)
[Quel était l'objectif de la révolution zapatiste et qu'en reste-t-il aujourd'hui ?](#)
[Les caractéristiques du mouvement zapatiste](#)
[Les idéologies du mouvement zapatiste](#)

Révolution au Rojava

Situation actuelle pour le Rojava

Depuis le 8 décembre dernier, date du renversement de Bachar Al-Assad par l'armée nationale syrienne (ANS) et Hayat Tahrir Al-Cham Organisation de libération du levant (HTC), quelle est la situation ?

L'armée turque occupe plusieurs pans de la Syrie et se prépare à attaquer la région autonome du Rojava pour en déloger les forces kurdes des unités de protection du peuple (YPG) branche armée du parti de l'union démocratique.

Avec près de 2000 hommes stationnés dans le Nord-Est de la Syrie, Washington empêche, pour l'heure, la Turquie d'attaquer le Rojava.



Le pouvoir qui s'installe, longtemps affilié à la mouvance djihadiste (combattants de la foi), pense que les frontières devraient s'effacer devant la constitution d'un califat ! voir Monde diplomatique janvier 2025 article de Akram Belkaïd.

Le Rojava a adopté le **confédéralisme démocratique**, connu sous le nom de **communalisme kurde** théorisée par Abdullah Öcalan et agissant comme base sociale et idéologique pour une partie du mouvement kurde. Il se présente comme un

mouvement **pluriethnique et internationaliste** qui sera mis en pratique à partir des années 2010. Ce mouvement milite pour un socialisme organisé à la base et agissant dans tous les domaines de la société par **démocratie directe ou autogestion** rejetant ainsi l'État-nation. Proche du municipalisme libertaire, avec une économie de type coopératif, un système de fédéralisme intégral prôné par le libertaire Murray Bookchin.

Ce municipalisme ou communalisme libertaire est appliqué, au moins nominalelement au Rojava. La population est organisée en « communes » (komun en kurde) d'environ 150 foyers. Les communes sont regroupées en municipalités, elles-mêmes formant des cantons, qui disposent chacun de son **conseil législatif et de son conseil exécutif**. Tous les **postes de responsabilités sont occupés conjointement par un homme et une femme**. **Heval**, « camarade », est le terme par lequel on s'adresse les uns aux autres, et aussi les unes aux autres. Tant les femmes sont présentes partout dans l'espace public. Kurdes et Arabes, chrétiens et musulmans sont représentés dans ces conseils.

Quelques abréviations :

YPG Unités de protection du peuple (branche armée)

PYD Parti de l'union démocratique kurde en Syrie

FDS Forces démocratiques syriennes

YPG Unités de protection populaire kurde homme

YPJ Unités de protection populaire kurde femme

Sources Monte diplo, Wikipédia, <https://alma-de-chiapas.com/zapatiste/>

Régis MOULARD



LECTURES

Notre corps, nous-mêmes Manuel féministe (2020) par le collectif Notre corps, nous-mêmes

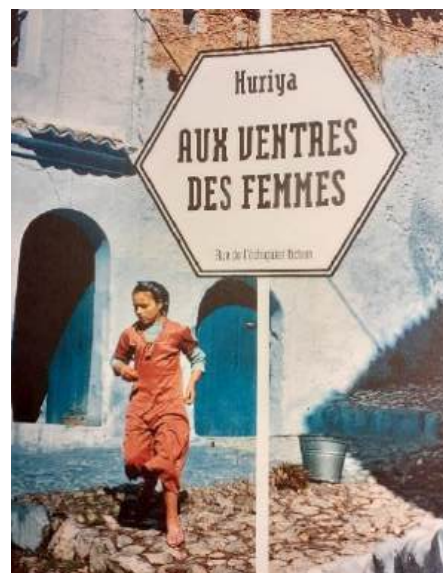


Le collectif Notre corps, nous-mêmes s'est formé en 2016 dans le but de réactualiser le livre du même nom paru en 1977. Notre corps, nous-mêmes est un manuel de santé féministe, forgé à partir de nos expériences et des paroles de plus de 400 femmes cisgenres et de quelques personnes trans et non-binaires, qui ont accepté de nous confier leur vécu, leurs analyses, leurs ressources ou stratégies pour se défendre, s'émanciper et se réapproprier leurs corps. Ce manuel pourra accompagner les femmes dans les différentes expériences de leur vie (règles, sexualité, accouchements, ménopauses, prise de conscience de son corps, choix de vie, travail...) et les aider à se défendre contre les injonctions et les violences patriarcales dans la sphère intime, institutionnelle ou publique.

Aux ventres des femmes (2024) de Huriya.

« Nous avons un visage, ils nous l'ont pris ». Dans un pays islamique non réellement identifié de la péninsule arabe, le récit par l'intermédiaire d'une fillette Shahrazade, puis de l'adolescente qu'elle est devenue, de la condition de la femme en pays musulman. Le récit se déroule en disséquant tous les aspects de la domination masculine sur les filles et les femmes. Il y a le mépris du père pour sa femme, la troisième, la mère de Shahrazade, qui « ne lui donne » que des filles. Il y a la vie de plus en plus cloîtrée de cette mère aimante qui accepte sa propre infamie et son inexistence comme étant le résultat de la volonté de Dieu qu'elle ne peut remettre en cause, les mariages forcés d'enfants, les agressions en ville de tous les « déviants », l'homosexualité réprimée. On y voit le patriarcat rétrograde le plus étouffant admis par la grand-mère qui protège le pouvoir de son fils, l'hypocrisie des religieux qui bafouent les interdits qu'ils imposent aux autres. Sans culture autre que « le Livre », aucune autre existence ne peut être envisagée par le peuple et ces vies gâchées se répercutent d'une génération à l'autre.

L'écriture à la fois crue et poétique fait preuve d'un grand humanisme et cette histoire désespérée rend cependant confiance en l'humanité. Personne ne pourra faire taire les opprimées, personne ne pourra enterrer leurs rêves. La vie toujours vaincra.



Pour ne plus vivre sur la planète TAIRE (1998) de Jacques Salomé



« La communication humaine est au cœur de toute existence, elle est la sève ardente du vivant. C'est elle qui permet à chacun de tisser les fils de ses possibles, de se relier ainsi à l'ensemble de l'univers. Il me paraît plus que jamais nécessaire et vital, aujourd'hui et encore plus demain, de se donner les moyens d'apprendre l'art de communiquer, de mettre en commun. D'apprendre à se recevoir mutuellement sans se violenter, à s'amplifier sans se déposséder, pour se proposer à soi-même et à autrui le meilleur de nos possibles. Je crois profondément que la communication rationnelle sera la matière première la plus précieuse pour les hommes et les femmes du XXI^e siècle qui ne veulent plus vivre sur la planète TAIRE. »

Dans cet ouvrage, le psychologue Jacques Salomé propose une méthode pour améliorer nos relations interpersonnelles en apprenant mieux à communiquer. Il aborde les différents aspects de la communication, les obstacles qui peuvent s'y opposer, et propose des outils pratiques pour développer une communication authentique et

bienveillante. Salomé met en lumière l'importance de l'écoute, de l'expression de nos besoins et de nos limites, et invite le lecteur à se libérer des non-dits et des schémas toxiques. Un guide essentiel pour cultiver des relations harmonieuses et épanouissantes.

Histoire de Julie, qui avait une ombre de garçon (1975) du collectif « pour un autre merveilleux ».

" Les parents de Julie lui reprochent tant d'être un garçon manqué qu'un matin son ombre est devenue celle d'un petit mâle qui caricature le moindre de ses gestes. D'abord amusée par ce double, Julie finit par douter de sa propre identité. Mais allez donc vous défaire d'une ombre qui n'est même pas la vôtre !"

Une ombre de garçon dont elle n'arrive pas à se débarrasser et qui va finir par la faire douter. Et si c'est l'ombre qui avait raison ? Si elle n'était qu'un garçon manqué ? Heureusement, une rencontre avec un petit garçon va lui permettre de comprendre qui elle est vraiment : « Julie-chipie, Julie-furie, Julie-Julie ». Et qu'être soi-même, quoiqu'en disent les autres, quels que soient les boccas dans lesquels ils veulent nous enfermer, « on a le droit ».



Du côté des petites filles (1973) d'Elena Gianini Belotti



Du côté des petites filles est un essai sociologique publié en 1973 à Milan par la pédagogue féministe italienne Elena Gianini Belotti sous le titre original italien *Dalla parte delle bambine* et traduit en 1974 aux Éditions des femmes.

L'autrice y met en évidence, à l'aide d'une enquête par observation dans les familles, les crèches et les écoles, la puissance des stéréotypes enracinés en chacun de nous qui assignent des propriétés et des qualités différentes aux filles et aux garçons dès avant la naissance et tout au long de la prime éducation. Elle signale en outre que toutes les différences relevées manifestent l'infériorité du sexe féminin, les filles ayant finalement une valeur sociale moindre que les garçons après avoir été moins désirées qu'eux.

Ne nous libérez pas, on s'en charge - Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours de Bibia Pavard, Florence Rochefort, Michelle Zancarini-Fournel (2020)

Comment les féminismes ont-ils émergé en France ? Doit-on parler de "féminisme bourgeois" ? Quels liens ont existé entre féminismes et socialismes ? Y a-t-il eu des féminismes noirs ? Les féministes étaient-elles toutes colonialistes ? Existe-t-il des féminismes religieux ? Comment s'articulent mouvements lesbien, gay, trans et mouvements féministes ? Quel a été le rôle du féminisme institutionnel ? Qu'est-ce qui est nouveau dans les groupes féministes aujourd'hui ? Qu'est-ce que révèle #MeToo sur la capacité des femmes à se mobiliser ?



Ce livre entend fournir quelques clés indispensables afin de penser les féminismes d'hier et d'aujourd'hui à la lumière des grands défis contemporains, des inégalités sociales, raciales et de genre. Cette sociohistoire renouvelée des féminismes rend compte des stratégies plurielles déployées par les femmes et les hommes féministes qui ont combattu les inégalités entre les sexes et l'oppression spécifique des femmes, de la Révolution française à nos jours.

Un tag anciennement rue de Sévigné Paris 3^e, devenue rue Madame de Sévigné depuis la délibération du Conseil de Paris du 15 décembre 2023,



Être garçon. La masculinité à contre-courant de Karim Ouaffi et Mikankey (2024)

Masato, Youri, Feti, Antoine et Rose sont dans la même classe. Ils sont amis, et pourtant, chacun vit sa masculinité différemment et se questionnent...

Pour Masato, être un garçon, c'est devoir cacher ses émotions pour ne pas paraître faible.

Pour Youri, être un garçon, c'est être obligé d'aimer les filles pour être un vrai mec.

Pour Feti, être un garçon, c'est être condamné à jouer à la loi du plus fort pour être respecté.

Pour Antoine, être un garçon, c'est avoir le dessus sur les femmes dans les relations amoureuses.

Et pour Rose, être un garçon, c'est avant tout se sentir garçon ! À la frontière entre une bande dessinée et un guide bienveillant sur la masculinité, *Être garçon* bouscule les codes et offre aux garçons (et aux filles !) d'autres modèles pour s'épanouir en assumant sa personnalité !



Sorcières et sorciers, histoire et mythes de Michelle Zancarini-Fournel (2024)

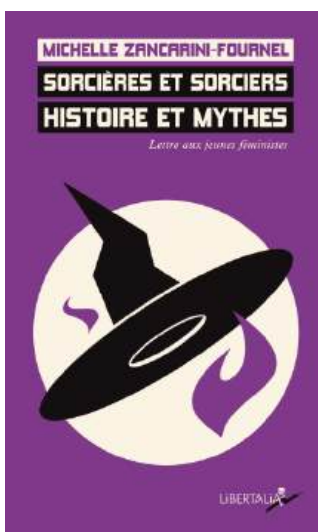
Lettre aux jeunes féministes.

« Lorsqu'en 2017 des jeunes féministes sont descendues dans la rue, vêtues de noir avec robe longue et chapeau pointu, costume "traditionnel" inventé, en proposant de "mettre Macron dans le chaudron", mon intérêt s'est aiguisé pour comprendre sur quoi reposaient les imaginaires de celles qui se considéraient comme les descendantes des sorcières d'autrefois. L'insurrection féministe, devenue visible en 2017 avec #MeToo, a contribué par ailleurs à encourager une réflexion sur les violences faites aux femmes, y compris aux sorcières. Le livre Sorcières de Mona Chollet, paru en 2018 et sous-titré "La puissance invaincue des femmes", a mis en lumière ce qui m'est apparu comme un contresens

sur le réel historique de l'existence des sorcières qui n'étaient pas des femmes puissantes, mais des victimes de querelles de voisinage, de dénonciations et d'arrestations débouchant sur l'aveu, sous torture, du crime de sabbat. D'où mon désir d'écrire, sous forme d'une Lettre aux jeunes féministes, cet essai qui entend faire la part de l'histoire des sorciers et des sorcières et celle de la construction des mythes, jusqu'aux plus contemporains. »

L'autrice

Michelle Zancarini-Fournel, née en 1947 à Saint-Étienne, est spécialiste d'histoire sociale, d'histoire des femmes et du genre, ainsi que de Mai-Juin 68. Elle a notamment publié *Les Luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France, de 1685 à nos jours* (Zones) et, avec Bibia Pavard et Florence Rochefort, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours* (La Découverte).





Site d'Alternatives et Autogestion : <https://alternatives-et-autogestion.org>
Vous y trouverez informations et prises de positions ainsi que les précédents Cahiers de Propositions.

Le Cahier de Propositions n°1 :
<https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2020/10/Cahier-de-propositions-MEP.pdf>

Le Cahier de Propositions n° 2 :
<https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2021/09/Cahier-propositions-2.pdf>

Le Cahier de Propositions n° 3 : Directe, active, vivante : Vive la démocratie !
<https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2022/02/Cahier-de-propositions-n.3.pdf>

Le Cahier de Propositions n° 4 : Résistance, entraide...plaisir.
<https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2022/07/cahier-de-propositions-n.4.pdf>

Le Cahier de Propositions n° 5 : Textes et images, dessins et écrits.
https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2022/07/Cahier-de-proposition-n%C2%B0-5_compressed.pdf

Le Cahier de Propositions n° 6 : GIEC alors !

<https://alternatives-et-autogestion.org/cahier-de-propositions/cahier-6-giec-alors/>

Le Cahier de Propositions n°7 : Commentaires et illustrations, affichettes et phrases.

<https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2023/04/cahier%20de%20propositions-7.pdf>

Le Cahier de Propositions n° 8 : Guerre, paix, éducation

<https://alternatives-et-autogestion.org/.../guerre-paix.../>

Et aussi que le dossier « Chômage et précarité » à partir de textes de Benoît Borrits :

<https://alternatives-et-autogestion.org/wp-content/uploads/2021/04/Dossier-cho%CC%82mage-pre%CC%81carite%CC%81.pdf>

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/90114394996961>

TOUT COMMENCE MAINTENANT



<http://alternatives-et-autogestion.org>



PEPS
POUR UNE ÉCOLOGIE
POPULAIRE & SOCIALE

<http://confpeps.org>